

La gazette de Soulaire

Volume 1, juin 2024

La municipalité est heureuse de vous présenter la gazette de Soulaire !

Ce nouvel outil de communication viendra désormais compléter notre panel afin de vous proposer une actualité et des informations utiles tout au long de l'année.

Ce format A4 recto verso sera publié tous les quatre mois environ. La prochaine édition devrait vous être proposée dans le courant du mois d'octobre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et à très bientôt!

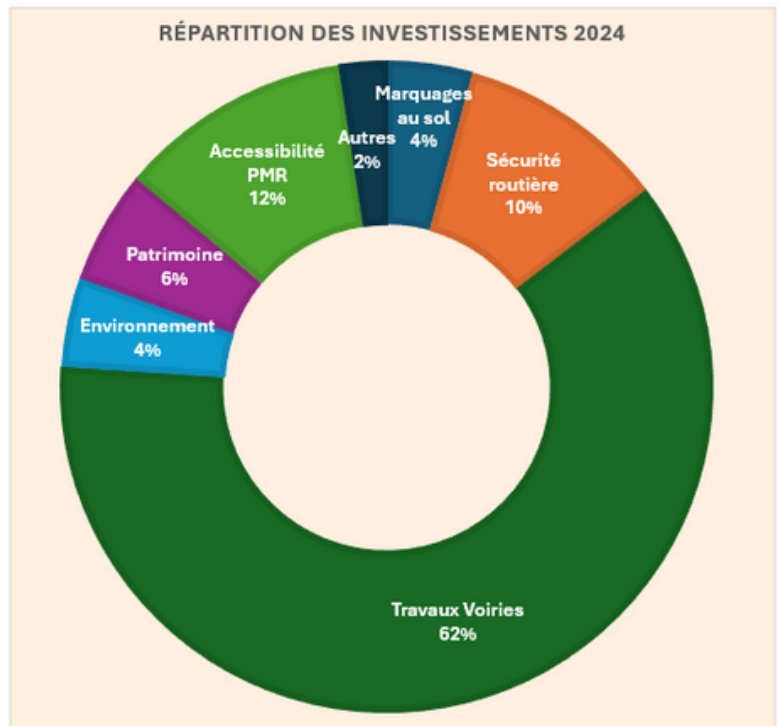
Le budget communal 2024

Pour 2024, le budget primitif de fonctionnement de la commune s'équilibre à **356 050.88 euros**.

La section d'investissement à **148 449.53 euros**.

Les dépenses de la section de fonctionnement concernent :

- Les charges à caractère générale : eau, électricité, carburant, fournitures, entretiens, etc.
- Les charges de personnel et les indemnités des élus
- L'enseignement : maternelle, primaire



Malgré une baisse des dotations de l'État attribuées à la commune, les taux des taxes communales, votés par le Conseil municipal, restent stables à :

- 12.80 % pour la Taxe d'Habitation ;
- 43.96 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties ;
- 37.40 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

Les investissements 2024 en quelques mots

Conscient d'un réel besoin pour le confort et la sécurité de nos administrés, un effort financier particulier est porté à la réfection de nos voiries communales.

Par ailleurs, les investissements en lien avec la sécurité routière vont également se poursuivre.

Un axe fort a également été voté afin de proposer un cheminement conforme aux obligations d'accessibilité PMR dans notre cimetière.

Il s'agit d'une première phase de travaux qui devrait être reconduite en 2025 avec la réfection des allées transversales.

Une enveloppe budgétaire est également consacrée à la maîtrise d'ouvrage afin d'établir un diagnostic précis des travaux à engager pour la réfection du plafond de l'église. Enfin, des aménagements paysagers vont se poursuivre, notamment autour du casier à verres et dans notre village.



Le grand carnaval sous le soleil

Le traditionnel carnaval de Soulaire a réuni les plus grands et les petits sous une magnifique journée ensoleillée. A bord d'un char fleuri, les enfants ont déambulé dans les rues de Soulaire accompagnés par les Tambours Perchés de l'Arondi.

Site internet

Une refonte du site internet de la commune est nécessaire et a été discutée en commission communication.

Un maître-mot : **Privilégier l'expérience utilisateur avec un site ergonomique, intuitif et offrant la possibilité d'une auto-alimentation simple par la commune.**

Différentes alternatives ont été étudiées et le conseil municipal a validé la proposition de création d'un nouveau site.

Ce projet est démarré et un nouveau site communal devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année.

Départ en retraite de Michelle ALLAIN

Le 3 février 2024 :

C'est avec une certaine émotion partagée que Monsieur Marc MOLET, Maire de Soulaire et Monsieur Vincent FREBOURG, président du SIRP ont tenu à remercier Michelle pour les années de travail effectuées auprès de la commune, de nos élèves et de ses collègues.



La Bibliothèque communale vous accueille !

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 16h à 18h (heure d'hiver) et de 16h30 à 18h30 (heure d'été)
- Le samedi de 10h à 12h



Les événements à venir

8 juin : Commémoration des 80 ans du crash de l'avion

9 juin : Elections européennes

29 juin Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



29 juin Ball trap



Repas du **14 juillet**



 **Panneau Pocket**

